

BUREAU

Séance du 25 juin 2020

Délibération BU_20200625_003

Marché de fourniture de matériels informatiques et de logiciels pour le Département, la MDPH et le SDIS, de l'Indre : approbation du dossier de consultation des entreprises et autorisation de lancement de la procédure.

VOTE : Adopté par 3 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

2 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 14 décembre 2016 portant délégation au bureau ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du bureau du 2 juin 2020 approuvant la constitution d'un groupement de commandes entre le Département, coordonnateur, la MDPH 36 et le SDIS de l'Indre ;

Vu le projet de dossier de consultation des entreprises ;

DECIDE :

Article 1^{er}. Le dossier de consultation des entreprises, ci-annexé, relatif aux marchés de fourniture de matériels informatiques et de logiciels pour le Département, la MDPH et le SDIS, de l'Indre, est approuvé.

Article 2. Le Département de l'Indre, coordonnateur du groupement de commandes, est autorisé à organiser la consultation des entreprises. La procédure d'appel d'offres ouvert est retenue.

Article 3. En cas d'appel d'offres infructueux, le Département, coordonnateur, sera autorisé à engager un nouvel appel d'offres ouvert, dans l'hypothèse où le dossier de consultation ne serait pas modifié.

Serge DESCOUT